



Programme de la formation « Contrôle et Gestion des EPI »

Public visé

- ⇒ Salariés en parcs acrobatiques en hauteur

Prérequis :

- ⇒ Maîtriser la langue française
- ⇒ Il est conseillé d'être en possession du diplôme CQP OPAH

Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Situer son action dans l'environnement réglementaire et normatif des EPI
- ⇒ Connaître les différents matériels de sécurité (l'utilisation, l'entretien et le stockage sont définis sur les notices d'utilisation)
- ⇒ Réaliser les différents niveaux de contrôle
- ⇒ Savoir identifier et/ou marquer les matériels
- ⇒ Mettre en œuvre et tenir le registre
- ⇒ Coordonner et former des aides contrôleurs
- ⇒ Informer des utilisateurs sur l'usage et l'entretien des matériels

Durée de la formation :

La durée de la formation est de 11 heures.

DATES OU PÉRIODE : À définir

HORAIRES : Envoyé ultérieurement par mail, conjointement à la convocation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : De 6 à 12

LIEU :

En salle.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 81 67 18 87.

TARIFS : de 240€ à 270€ HT selon la formule choisie

Modalités de financement : Formation éligible à une prise en charge par un OPCO ou accessible en auto-financement.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75



Délai d'accès :

- Sans financement : 4 jours
- OPCO : 7 jours

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- ⇒ Les formateurs sont titulaires d'un BE ou D'Escalade, Canyon, Spéléologie ou Guide de Haute Montagne
- ⇒ Les stagiaires sont évalués via un QCM à l'issue de la formation

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75



Contenu de la formation :

Descriptif	Volume horaire
1^{ère} journée	Total : 4h
<u>Accueil :</u> → Présentation du contenu et du (des) formateur(s) → Organisation administrative	45min
<u>Les EPI en PAH :</u> → EPI Client, EPI personnel → Identification, stockage... → Fiche de vie	2h
<u>Environnement réglementaire :</u> → Étude des Normes de Référence → Contexte réglementaire → Les exigences terrain	1h15
2^{ème} journée	Total: 7h
<u>Contrôle du parc d'EPI :</u> → Le et les contrôleur(s) → Routine, principal, complémentaire → Le registre	1h30
<u>Gestion :</u> → À long terme, sur l'année, au jour le jour → Manuelle, Informatique	2h
<u>Discussion et confrontation :</u>	30min
<u>Les maintenances :</u> → Actions sur l'EPI → Les fabricants	1h30
<u>Évaluations :</u> → QCM → Évaluation pratique	1h
<u>Correction et compléments d'information éventuels</u>	15min
<u>Bilan du stage</u>	15min
TOTAL	11h

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75



MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- ⇒ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ⇒ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ⇒ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ⇒ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Type de certification délivrée :

- ⇒ Attestation de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- ⇒ Évaluation des besoins et du profil du participant
- ⇒ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ⇒ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ⇒ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ⇒ Retours d'expériences
- ⇒ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- ⇒ Un mémento de formation est distribué à chaque stagiaire en début de stage

Référent pédagogique et formateur :

- ⇒ Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

AFFORPAH

Adresse siège social : 42 rue de Monge 75 005 Paris
Tel : 06 81 67 18 87 / Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org
N° Siret : 951 896414 000 12- NDA 11 75 67273 75